

# CANULAR CONSIDÉRÉ COMME HOMOPHOBE DE CYRIL HANOUNA

## NON, Le Refuge n'a pas menti !

**Suite à un déferlement de haine sans précédent et de propos diffamatoires sur les réseaux sociaux dont l'association nationale Le Refuge est victime depuis 48 heures, et ce dû à la parution d'un article de l'Express repris par plusieurs sites internet avec des intitulés mensongers, Le Refuge exerce son droit de réponse.**

Comme stipulé dans une enquête réalisée par l'AFP, et reprise par [Le Monde](#) dans un article daté du 29 novembre 2018, Le Refuge tient à détailler les faits qui se sont déroulés à la suite du canular considéré comme homophobe de Cyril Hanouna :

Le 18 mai 2017, dans son émission « Radio Baba », diffusée en direct sur la chaîne C8, Cyril Hanouna s'était fait passer pour un homme bisexuel, avec une attitude composée de clichés considérés comme homophobes, dans une fausse petite annonce destinée à draguer des hommes. Ce passage du programme avait choqué de nombreux téléspectateurs et internautes. Plus de 45 000 signalements ont ainsi été déposés auprès du CSA.

Au lendemain de l'émission, nous avons déclaré avoir recueilli un appel de détresse d'un des jeunes hommes piégés. En effet, un bénévole de la ligne d'urgence qui était jusque là exemplaire par son investissement, avait fait part de ce témoignage à la coordinatrice de la ligne d'urgence nationale. Un signalement pour disparition inquiétant auprès de la police de Montpellier a été réalisé dans la foulée par le Directeur général du Refuge. Comme indiqué sur le procès-verbal que l'Agence France-Presse a pu consulter, Le Refuge reçoit régulièrement ce genre d'appel et certains jeunes ont même pu faire des tentatives de suicide.

Après des incohérences relevées dans le discours du bénévole, la police a constaté l'inexistence de cet appel de détresse. Ce qui a contraint celui-ci à avouer avoir inventé le témoignage. Il déclarera par la suite avoir été personnellement touché et invoquera le souhait que l'association réagisse à cet horrible canular.

L'association nationale Le Refuge a décidé de ne pas poursuivre ce bénévole fragilisé et paniqué par cette affaire. Néanmoins, et dès la constatation par la police de cette imposture, Le Refuge a pris immédiatement les dispositions nécessaires. La personne n'est en effet plus bénévole au sein de la structure.

Le Refuge n'a plus communiqué sur cette affaire depuis qu'il a été informé du dépôt de plaintes afin de laisser la justice faire son travail.

NON, Le Refuge n'a pas menti et n'a fait que remplir sa mission, celle qui l'anime depuis 15 ans : la protection d'un jeune en détresse, suite à un appel comme l'association en reçoit malheureusement chaque jour. Le Refuge ne peut aujourd'hui se reprocher d'avoir mal agi !

L'association nationale Le Refuge invite au rassemblement autour de sa cause et de ses valeurs afin de poursuivre sereinement ses actions et ne pas impacter l'accompagnement des jeunes hébergés au sein de la structure.



LE-REFUGE.ORG #LeRefuge15ans

Contacts Rémy Rego, Relations Presse du Refuge | r.rego@le-refuge.org- 06 98 39 01 69  
Adrien Figula, Fonds de Dotation du Refuge | a.figula@le-refuge.org - 06 34 57 62 16